

**LE CENDRE**

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 10 novembre 2021.

Date de la séance : 18 novembre à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 23

Absents avec procuration : 2

Absents : 4

**Présents** : M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - MM Damien BONJEAN - Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAPAIRE - M. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. José MAGALHAES - Mme Adrienne LIBIOUL procuration à M. Hervé PRONONCE.

**Absents** : Mmes Nastascia ACCOT - Sandrine BONNET - Valérie MONTEIRO - M. Mickaël VAZ LAVRADOR.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N°21/11/018/007**

**OBJET : Eclairage public - rénovation énergétique des équipements sportifs extérieurs : terrain annexe de football au complexe sportif Jean Jaurès.**

Monsieur MORIN, Adjoint aux Travaux et à la Sécurité, expose aux membres du Conseil Municipal les futurs travaux d'éclairage public de rénovation énergétique du terrain annexe de football au complexe sportif Jean Jaurès.

Le SIEG63 a sollicité et obtenu auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) une subvention exceptionnelle de 1 000 000 € pour un montant total de travaux subventionnable de 2 898 000 € HT. La rénovation et la modernisation de l'éclairage du terrain de football annexe est compris dans cette enveloppe de travaux.

Une telle rénovation permettrait une baisse de la puissance installée d'environ 50 % induisant une baisse des consommations annuelles de 18 000 kWh, une baisse des émissions annuelles de gaz à effet de serre évaluée à 1,4 tonne de CO2 et d'une économie sur la facture électrique évaluée à 3 400 € TTC.

M. MORIN sollicite l'inscription au programme d'Eclairage Public du Syndicat Intercommunal Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme et ce pour une réalisation sur l'année 2022.

Le montant des travaux est fixé à hauteur de 42 000 € HT et la participation de la commune s'élève à 13 756,88 € HT.

Monsieur MORIN précise que ce dossier, présenté à la commission « travaux, sécurité, environnement, cadre de vie » lors de sa réunion du 4 novembre 2021, a reçu un avis favorable.

Monsieur MORIN propose au Conseil Municipal :

- d'autoriser le Maire, ou l'Adjoint aux travaux, à signer la convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal pour les travaux de rénovation énergétique du terrain annexe de football,
- d'autoriser la prise en charge financière de ces travaux de rénovation énergétique du terrain annexe de football sur l'année 2022.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**POUR EXTRAIT CONFORME.**

Le Maire,

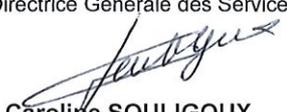


**Hervé PRONONCE**

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 23/11/2021  
Reçu en préfecture le 23/11/2021

La Directrice Générale des Services,

  
**Caroline SOULIGOUX.**